



Question écrite de la députée Katrin JADIN
à Monsieur Georges GILKINET, Ministre de la Mobilité,
concernant la question de l'écologie au sein d'Infrabel

- Bruxelles, le 8 mars 2021 –

Monsieur le Ministre,

Récemment, Infrabel a procédé à l'inauguration officielle de nouvelles traverses dites "vertes" pour le chemin de fer belge, qui seraient moins polluantes dans leur fabrication et entièrement recyclables en fin de cycle. Cette nouvelle vient de l'intégration dans les critères de sélection pour le marché public des voies de chemins de fer d'une catégorie environnementale comptant pour 40 % parmi cette sélection.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Comment le gouvernement réagit-il à cette inauguration de traverses de chemins de fer dits "plus verts" ?
- Cette décision d'Infrabel d'introduire une catégorie environnementale dans ses critères de sélection pour le marché public de fourniture de traverses appelle-t-elle à une plus grande place donnée à l'environnement dans le cadre des futurs marchés public autour des chemins de fer ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse du ministre :

Ma réaction est évidemment très enthousiaste et je suis honoré d'avoir eu l'opportunité de participer à l'installation des premières traverses vertes composées entièrement de béton de soufre. C'est un projet exemplatif à plusieurs titres : il est à la fois innovant, écologique et local.

Je tiens tout particulièrement à saluer cette d'initiative qui illustre une innovation écologique importante pour contribuer à faire des chemins de fer la colonne vertébrale durable de la mobilité de demain. C'est aussi une opportunité économique énorme pour l'entreprise à l'origine de cette innovation.

Il faut savoir qu'Infrabel n'a pas attendu cette première pour promouvoir la prise en compte de critères environnementaux, et plus largement CSR (Corporate Social Responsibility) dans ses marchés publics. Les achats durables font partie intégrante de la vision et du plan de politique environnementale.

Infrabel travaille sur différents types d'actions afin d'intégrer des critères durables de sélection ou d'attribution dans les marchés publics:

Depuis 2014, des formations sur mesure sur les marchés publics durables sont organisées. L'objectif est de démontrer les opportunités offertes par la loi sur les marchés publics en matière de durabilité.

Depuis 2018, existe au sein d'Infrabel un 'Helpdesk Achats Durables' qui est mis à disposition des collaborateurs en vue de promouvoir l'insertion de clauses durables dans les cahiers des charges.

En 2019, le gestionnaire d'infrastructure a signé le Green Deal Achats Circulaires en Wallonie.

Cela permet à Infrabel de contribuer activement aux objectifs de Développement Durable notamment sur la consommation et la production durables.